



## CONDITIONS ET RÈGLEMENTS

### SYMPOSIUM DES ARTS VISUELS DE LOUISEVILLE 2022

Ce symposium s'adresse aux artistes en arts visuels en émergence, semi-professionnels et professionnels

**TECHNIQUES ACCEPTÉES** : gravure, peinture, photographie, sculpture, dessin.

**CRITÈRES D'INSCRIPTION** : notre symposium **en est un sur invitation**. Seuls les artistes qui auront reçu une invitation peuvent s'inscrire.

**MESURES SANITAIRES** : prendre note que peu importe les mesures sanitaires en vigueur à cette date, le site sera clôturé avec une seule entrée au site et une seule sortie.

**PRÉSENCES** : les artistes doivent être présents durant toute la durée du symposium.

**COMMISSION** : aucune commission ne sera retenue par le comité organisateur du symposium des arts visuels.

**ABRIS** : les chapiteaux des artistes doivent être de dimension maximale de 10 x 10 pieds de type Caravan, solidifiés par ancrage. Les tentes avec moustiquaires de type Gazebo ou de camping ne sont pas acceptées.

**MONTAGE DES CHAPITEAUX** : chaque artiste doit monter et démonter son abri lui-même ainsi qu'apporter son matériel (table, chaises, matériel d'accrochage, nappe, etc.). **S.V.P. prévoir d'apporter des chaises** pour vos amis et invités, le cas échéant. Il nous sera malheureusement impossible de vous fournir des chaises additionnelles.

Le montage des chapiteaux peut être fait le vendredi 1<sup>er</sup> juillet à compter de midi. Sinon, le montage et l'installation des œuvres **devront être terminés avant 10 h 00 le samedi 2 juillet**. La fermeture et le démontage des chapiteaux ne doivent pas être faits avant les heures de fermeture prévues le dimanche.

**EMPLACEMENT DES CHAPITEAUX**: L'emplacement des chapiteaux sera déterminé par le comité organisateur et il doit être propre à votre départ. **Aucun changement d'emplacement ne sera accepté.**

**EXPOSITIONS DES OEUVRES** : les artistes doivent exposer leurs œuvres à l'intérieur de leur abri. Il sera permis de travailler les disciplines dans les limites de l'emplacement qui sera attribué à chacun. **Compte tenu de certaines situations vécues antérieurement**, il nous semble important de spécifier **qu'aucune sollicitation d'artiste ou de représentant d'artiste** ne sera permise dans le sentier pavé situé en face du kiosque, et ce, pour **une question d'équité et d'accessibilité à tous les artistes.**

**CRÉATIONS ORIGINALES :** les œuvres présentées doivent être des créations originales de l'artiste participant. Le comité se réserve le droit de refuser toute œuvre ne répondant pas aux critères d'inscription.

**PROJET CONJUGUER ARTS VISUELS ET POÉSIE :** ce projet se réalise en collaboration avec

- les artistes participants volontaires,
  - les membres du Club littéraire de Louiseville,
  - la direction et les élèves de l'École secondaire l'Escale de Louiseville.
- Les auteurs choisiront des photos parmi celles reçues et s'en inspireront pour écrire un texte poétique.  
- Les photos des œuvres choisies et les textes poétiques s'y rapportant seront exposés sous la gloriette durant le symposium ainsi que toutes les autres photos reçues.

**Les artistes participants au symposium qui désireraient eux-mêmes** écrire un texte poétique ou un poème sur une de leur toile sont les bienvenus. La photo et le texte seront exposés également sous la gloriette.

La date limite pour nous fournir ces documents par courriel à [info@symposiumlouiseville.com](mailto:info@symposiumlouiseville.com) **est le 30 avril 2022.**

**Coup de cœur du public : Les visiteurs seront invités à voter pour leur artiste coup de cœur c'est-à-dire pour l'ensemble des œuvres exposées dans son chapiteau.**

**Prix coup de cœur : Un prix sera décerné aux trois artistes ayant obtenu le plus grand nombre de votes du public.**

Afin de rendre accessible une reconnaissance à d'autres artistes et un encouragement à poursuivre leur démarche artistique, l'artiste ayant gagné le **premier prix au concours choix du public de l'année 2019 n'est pas admissible pour les deux années suivantes, soit 2022 et 2023.**

## **RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISATION**

D'aucune façon et en aucun cas, l'organisation du symposium des arts visuels de Louiseville ne peut être tenue responsable de vol ou de bris ou autres dommages causés aux œuvres exposées ou à l'équipement appartenant à l'artiste.

En tout temps, chaque artiste est entièrement responsable de son matériel et de son abri.

## **Pour des renseignements supplémentaires**

Raymonde Loyer Tél. : 819-228-5960

Courriel : [info@symposiumlouiseville.com](mailto:info@symposiumlouiseville.com)